

**2024-09/08**

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU  
CONSEIL MUNICIPAL  
DE LA COMMUNE DE CALLIAN

L'an deux mille vingt-quatre, le 23 septembre,

Le conseil municipal, dûment convoqué, s'est réuni sous la présidence de  
**Monsieur François CAVALLIER, Maire**

**Présents :** François CAVALLIER, Jean-Luc ANTONINI, Jean-Christophe BERTIN, Jacques BERENGER, Christiane TANZI, Corine GUIGNON, Pascale AUGUET-OTTAVY, Philippe VERCHER, Nicolas BAGNIS, Cécile AUTRAN, Jean-Christophe CHAUTARD, Marie MEYER, Aurélie COURANT, Sandrine BUIRON, Céline PELLISSIER, Timothée KOENIG, Michel REZK

**Absents excusés :** Pascal MONTLAHUC (Pouvoir à Cécile AUTRAN), Karine CACHELEUX (Pouvoir à Marie MEYER), Laurent DENIS (pouvoir à François CAVALLIER), Isabelle DERBES (Pouvoir à Jean-Luc ANTONINI)

**Absents :** Sara SUSINI

**Secrétaire de séance :** Pascale AUGUET-OTTAVY

---

**PRESENTS : 17**

**VOTANTS : 21**

---

**VERSEMENT D'UNE SUBVENTION COMPLEMENTAIRE AU COMITE DES  
FETES**

Monsieur le Maire rappelle au conseil municipal que par la délibération N°2024-05/01 il avait été autorisé à verser des subventions à plusieurs associations communales dont le comité des fêtes.

Afin de permettre à cette association de gérer dans les meilleures conditions les différentes manifestations du présent exercice, Monsieur le Maire propose au conseil de verser une subvention complémentaire d'un montant de 5000€ au comité des fêtes.

Le conseil ouï l'exposé du Maire et après en avoir délibéré, à l'unanimité,  
**AUTORISE** le versement d'une subvention complémentaire d'un montant de 5000€ au comité des fêtes de Callian.

Délibéré à Callian, les jour, mois et an susdits,  
Pour extrait conforme,

  
Le Maire

Secrétaire de séance

